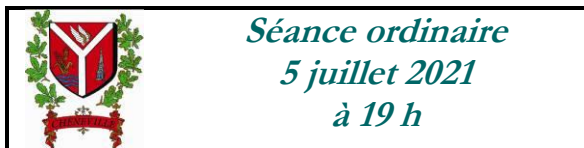


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance ordinaire, tenue le 5 juillet 2021, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénéville, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence en personne et par téléconférence/vidéoconférence des conseillers suivants : monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Proulx Viens, monsieur Normand Bois, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau. Le tout est autorisé en vertu de l'arrêté # 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec en date du 15 mars 2020, lequel a été renouvelé depuis, concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Absence motivée : monsieur Maxime Proulx Cadieux

La directrice générale, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Gilles Tremblay constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h devant aucune personne puisque la séance se déroule à huis clos selon l'arrêté ministériel 2020-04 du 15 mars 2020, lequel a été renouvelé depuis.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX

2021-07-138

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-07-139

Adoption des procès-verbaux des séances du 7 juin et 17 juin 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 et de celui de la séance extraordinaire du 17 juin 2021;

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte les procès-verbaux ci-haut mentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PAROLE AUX PORTEURS DE DOSSIERS

4. RAPPORT DES DÉPARTEMENTS D'URBANISME ET DES TRAVAUX PUBLICS

La liste des permis en urbanisme ainsi que le compte-rendu des travaux publics ont été déposés pour le mois de juin 2021.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. 2021-07-140

Demande d'autorisation d'un PIIA - 81, rue Principale

ATTENDU QUE le bâtiment situé au 81, rue Principale est affecté par le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la municipalité;

ATTENDU QU' une demande de permis d'affichage pour le bâtiment commercial a été reçue par l'inspecteur municipal;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a examiné la demande et recommande au Conseil d'accepter l'émission d'un permis pour l'affichage, selon les plans soumis et les recommandations du CCU;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu,

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'émission d'un permis d'affichage au matricule #1683-86-6888.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. 2021-07-141

Demande d'autorisation d'un PIIA - 82, rue Principale

ATTENDU QUE le bâtiment situé au 82, rue Principale est affecté par le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la municipalité;

ATTENDU QU' une demande de permis de bâtiment complémentaire au bâtiment principal existant a été reçue par l'inspecteur municipal;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a examiné la demande et recommande au Conseil d'accepter l'émission d'un permis pour le bâtiment complémentaire, selon les plans soumis et les recommandations du CCU;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu,

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'émission d'un permis de bâtiment complémentaire au matricule #1683-86-0810.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2021-07-142

Adoption du règlement 2021-105 visant à modifier le règlement de zonage

ATTENDU QUE lors de la séance extraordinaire du 17 juin 2021, le second projet de règlement #2021-105 visant à modifier le règlement de zonage a été adopté;

ATTENDU QU' une consultation publique écrite a eu lieu du 19 mai au 4 juin 2021, au cours de laquelle aucun commentaire n'a été reçu;

ATTENDU QU' aucune modification n'a été apportée au second projet de règlement déposé et le règlement soumis pour adoption;

ATTENDU QU' un avis public s'adressant aux personnes intéressées ayant droit de signer une demande de participation à un référendum a été donné conformément à la procédure d'adoption de règlement d'urbanisme le 18 juin 2021 suite auquel aucune demande n'a été reçue;

ATTENDU QUE mention est faite de l'objet du règlement, ses portées ainsi que son application;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la Municipalité de Chénéville adopte le règlement portant le numéro 2021-105 visant à modifier le règlement de zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Calendrier

Adoption du premier projet de règlement: 13 mai 2021 par résolution : 2021-05-115

Avis public de consultation écrite pour règlement de zonage : 19 mai 2021

Consultation publique écrite: du 19 mai au 4 juin 2021

Avis de motion et présentation du second projet de règlement : 7 juin 2021

par résolution : 2021-06-121

Adoption du second projet de règlement : 17 juin 2021 par résolution : 2021-06-132

Avis public pour demande de participation à un référendum : 18 juin 2021

Adoption du règlement #2021-105 : 5 juillet 2021 par résolution : 2021-06-142

5.4. 2021-07-143

Traverse piétonnière supplémentaire – Demande au ministère des Transports du Québec (MTQ)

ATTENDU QUE la route 321 (rue Principale) dans le centre villageois de Chénéville, relève du ministère du Transport (MTQ);

ATTENDU QU' afin d'assurer la sécurité des piétons, une traverse piétonnière supplémentaire est nécessaire dans le village, vis-à-vis du 79, rue Principale (Caisse Desjardins);

ATTENDU l'arrivée de nouveaux résidents et l'augmentation de la fréquentation des installations touristiques dans la région, ce qui a comme résultat une croissance de l'achalandage sur ce tronçon de route;

ATTENDU QU' une signalisation adéquate devrait également être installée afin d'assurer la visibilité et la sécurité de la nouvelle traverse;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville demande au MTQ qu'une nouvelle traverse soit aménagée sur la rue Principale vis-à-vis le numéro civique 79 (Caisse Desjardins).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2021-07-144

Offre de services – Nettoyage de fossés et bord de chemin

ATTENDU QUE des travaux de nettoyage de fossés et du bord de la chaussée de la Montée Dumouchel sont nécessaires;

ATTENDU l'offre de services reçue de Excavation VL Inc. pour les travaux mentionnés ci-haut, au coût de 100,00 \$/heure pour une petite pelle mécanique avec chenilles de caoutchouc;

ATTENDU QU' un camion est aussi requis pour les travaux, au coût approximatif de 100\$/heure, lequel sera fourni par un autre entrepreneur;

ATTENDU QU' il y a lieu de prévoir environ 35 heures pour les travaux à faire, pour un montant total approximatif de 7 000,00 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens et résolu

QUE,

Le conseil de la Municipalité de Chénéville accepte l'offre de services de VL Excavation Inc. ainsi que les services d'un camion au montant total approximatif de 8 625 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-32001-523.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6. Offre de services – Plan directeur et balancement hydraulique du réseau d'aqueduc

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

5.7. 2021-07-145

Facturation Charlebois et Gratton, CPA – Audit rapport sur le coût de la collecte sélective de matières recyclables

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville a mandaté la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour l'audit du rapport sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables pour

l'exercice terminé au 31 décembre 2020, résolution 2021-04-081;

ATTENDU QUE la facture est au montant de 1 950.00 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement de la facture d'honoraires professionnels au montant de 2 242.01 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-13000-413.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8. 2021-07-146

Facturation Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Honoraires pour services professionnels – Plans et devis pour projet d'éclairage du terrain sportif

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville a mandaté la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour le projet d'éclairage du terrain sportif, résolution 2021-04-063;

ATTENDU QUE la première facture, pour les travaux du mois de mai, est au montant de 1 298.96 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement de la facture d'honoraires professionnels au montant de 1 493.48 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 03-61040-000 et prise dans le surplus affecté au projet des infrastructures sportives, et financée en partie par le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9. 2021-07-147

Entente intermunicipale - Participation financière à l'achat d'un camion neuf pour la collecte des matières résiduelles

ATTENDU l'entente intermunicipale en vigueur avec la Municipalité de Lac-Simon pour les services de collectes des matières résiduelles;

ATTENDU QU' à la suite d'un accident, le camion utilisé pour les collectes d'ordures et de recyclage doit être remplacé;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Simon a procédé à un appel d'offres pour l'achat d'un camion neuf;

ATTENDU le résultat de l'ouverture des soumissions reçues et l'octroi du contrat d'achat d'un camion à la compagnie *Inter Outaouais* par la Municipalité de Lac-Simon pour un montant de 279 400 \$, plus les taxes applicables, résolution 85-04-2021;

ATTENDU QUE le montant d'indemnisation de 108 386.50 \$ à recevoir des assurances MMQ sera utilisé comme dépôt et déduit de la dépense nette de 296 590 \$, pour un montant résiduel de 188 204\$ à financer;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte de participer financièrement à l'achat d'un nouveau camion selon l'entente intermunicipale en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.10. 2021-07-148

Offre de services – Traitement des fissures sur la Montée Dinel et sur la Montée de Vinoy Ouest

ATTENDU QUE des travaux de traitement de fissures sont nécessaires sur la Montée Dinel et sur la Montée de Vinoy Ouest;

ATTENDU l'offre de services reçue de Proligne pour les travaux mentionnés ci-haut, au coût de 2.75 \$ le mètre linéaire selon le total de mètres linéaires de fissures à colmater qui est estimé entre 2000 et 2400 mètres linéaires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

Le conseil de la Municipalité de Chénéville accepte l'offre de services de Proligne au montant approximatif de 6 600.00 \$ plus les taxes applicables;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-32001-523.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.11. 2021-07-149

Adoption du règlement 2021-104 visant à modifier le règlement sur la gestion contractuelle

ATTENDU QUE le projet de Loi n° 67 du gouvernement du Québec est entré en vigueur ce printemps et apporte différentes modifications pour les municipalités;

ATTENDU l'obligation gouvernementale d'inclure dans le règlement sur la gestion contractuelle des mesures favorisant les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec;

ATTENDU l'avis de motion donnée par monsieur Gaétan Labelle lors de la séance ordinaire du 3 mai 2021, résolution 2021-05-093;

ATTENDU QUE mention est faite de l'objet du règlement, ses portées ainsi que son application;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la Municipalité de Chénéville adopte le règlement numéro 2021-104 visant à modifier le règlement sur la gestion contractuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.12. 2021-07-150

Autorisation paiement – Abat-poussière – Multi routes

ATTENDU la réception de la facture de Multi-Routes Inc. pour l'achat et l'épandage de l'abat-poussière pour les chemins de gravier, lesquels ont été autorisés par la résolution 2020-12-240;

ATTENDU QUE les travaux ont été exécutés le 15 juin 2021;

ATTENDU QUE la facture est au montant de 9 436.86 \$ plus les taxes applicables

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement de la facture au montant de 10 850.03 \$ taxes incluses.

QUE,

La dépense soit affectée au compte #02-32001-523.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001 Demande de don au fonds de secours international : COVID-19 – Croix-Rouge canadienne

Le conseil reçoit la demande de don de la Croix-Rouge pour le fonds COVID-19, mais n'y donnera pas suite.

C-002 Demande d'adhésion – Les amis de l'entraide du Nord de la Petite-Nation

2021-07-151

Demande d'adhésion – Les amis de l'entraide du Nord de la Petite-Nation

ATTENDU la demande d'adhésion reçue du nouvel organisme *Les amis de l'entraide du Nord de la Petite-Nation*;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville souhaite devenir membre et autorise la dépense de 5.00 \$ pour l'adhésion à l'organisme *Les amis de l'entraide du Nord de la Petite-Nation*;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte de diffuser l'information relative à ce nouvel organisme afin de l'aider à se faire connaître;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # #02-70290-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. VARIA

8. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS

2021-07-152

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 11 756 à # 11 791 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 30/06/2021 et dont le total se chiffre à **65 756.23 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **79 711.01 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **145 467.24 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

2021-07-153

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de juin 2021 au montant total de **23 973.19 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PAROLE AU PUBLIC

La période de questions est annulée puisque la séance se déroule à huis clos (arrêté ministériel du 15 mars 2020, lequel a été renouvelé depuis).

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-07-154

Levée de la séance

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Tremblay, Maire

Krystelle Dagenais, Directrice générale

Je soussigné, Gilles Tremblay, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.